

Logo de l'école

Document d'information sur la nature et les moments des principales évaluations

Bonjour chers parents,

Pour vous permettre de suivre le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens de communication. Vous trouverez en page 3 du présent document le Calendrier des étapes et de la remise des communications officielles de l'année. Toutefois, tout au long de l'année, d'autres moyens de communication tels que des notes à l'agenda ou les rencontres de parents vous permettront de consulter les réalisations de votre enfant en plus d'échanger avec les personnes impliquées dans son cheminement scolaire.

En page 4 se trouvent les informations relatives aux sessions d'évaluation. Nous vous invitons à tenir compte de ces dates puisqu'une absence non motivée à une situation d'évaluation ou une épreuve a pour conséquence de générer un 0 % à la matière ou à la compétence concernée. Au moment opportun, des précisions vous seront communiquées concernant ce moment de l'année.

En page 5, vous retrouverez des informations relatives aux décisions de cheminement scolaire de la section 5 du bulletin.

À partir de la page 6, vous trouverez, pour chacune des matières, les compétences évaluées selon les étapes ainsi que la nature des évaluations qui serviront à établir la note inscrite au bulletin pour l'année 2012-2013.

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons.

Au-delà de ces informations, c'est l'encouragement et l'intérêt que vous portez à la réussite de votre enfant qui demeurent sa meilleure source de motivation.

Signature de la direction

2^e secondaire

Calendrier des communications

Calendrier des étapes		
Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)
Remise des communications officielles		



Type de communication	Date	Commentaires	Section 2 du bulletin
étape 1	Communication	Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette section comprend les résultats des compétences ayant été identifiées dans la planification de l'évaluation de l'enseignant ainsi que le résultat disciplinaire à la matière. • La cote NC sera utilisée pour identifier les compétences que ne font pas l'objet d'une communication à une étape.
	Bulletin	1 ^{re} rencontre de parents (<i>pour tous</i>)	
étape 2	Bulletin	2 ^e rencontre de parents (<i>sur invitation</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • La section 2 du bulletin comprend les résultats de l'étape 3 ainsi que résultat final de chaque compétence et le résultat disciplinaire final. Ces derniers tiennent compte des épreuves obligatoires (MELS, commission scolaire ou école). • La décision de cheminement scolaire, qui s'appuie sur les règles édictées par l'école ou la commission scolaire selon le cas, est présente à la section 5 du bulletin.
étape 3	Bulletin		

Les enseignantes et enseignants vous donneront des informations concernant les forces, les défis et les progrès de votre enfant à l'aide de commentaires sur les apprentissages et le comportement.

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins à l'étape indiquée :

Compétences à la section 3 du bulletin	Étape 1	Étape 2	Étape 3
<i>Organiser son travail</i>			
<i>Travailler en équipe</i>			
<i>Savoir communiquer</i>			
<i>Exercer son jugement critique</i>			

SESSIONS D'ÉVALUATION :

Vous trouverez ci-dessous l'horaire des sessions d'évaluation de l'année. Pour l'instant, seules les notes des épreuves du MELS sont connues. Vous recevrez les informations nécessaires le moment venu.

Traitement des absences non motivées à une épreuve de fin d'année

La participation à une sortie éducative, à un voyage ou à une activité sportive ou culturelle à caractère participatif ne saurait justifier une absence à une situation d'évaluation ou une épreuve de fin d'année (Mels, commission scolaire ou école). Les seuls motifs pouvant justifier l'absence d'un élève sont : la maladie sérieuse ou l'accident (confirmés par une attestation médicale), le décès d'un proche parent ou toute autre raison jugée valable par la responsable de l'évaluation des apprentissages à la commission scolaire.

Un élève absent à une situation d'évaluation ou une épreuve de fin d'année pour des raisons non reconnues se verra attribuer la cote AB. Cette mention a pour effet de générer le résultat 0 % à la situation d'évaluation concernée.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mai	28	29	30	1 ^{er} 132 520 - Français écriture – 5 ^e sec – U (9h à 12h15)	2
	5	6	7	8	9
	12	13	14 132 208 – Français écriture – 2 ^e sec. – O (9h à 12h)	15	16
	19	20	21	22	23
	26	27 612 520– ELA Reading – 5 ^e sec. – U (9h à 12h)	28 612 530 ELA Prod. Prep. –5 ^e sec. –U (9h à 12h)	29 612 530 ELA Prod. writing – 5 ^e sec. – U (9h à 12h)	30
Juin	2	3 134 304 –Anglais Core C2-C3 -3 ^e sec- E (am) 136 304–Anglais EESL C2-C3 -3 ^e sec- E (am) 134 404 –Anglais Core C2-C3 -4 ^e sec- E (am) 136 404–Anglais EESL C2-C3 -4 ^e sec- E (am) 136 540–Anglais EESL C2-C3-5^e sec– U (9h à 12h)	4	5 063 306-Math C1-3^e sec- E (am) 065 426-Math C1 SN-4^e sec- E (am) 065 506-Math C1 SN-5^e sec- E (am)	6
	9 134 104 – Anglais Core C2-C3 -1 ^e sec- E (am) 136 104– Anglais EESL C2-C3 -1 ^e sec- E (am) 134 204 – Anglais Core C2-C3 -2 ^e sec- E (am) 136 204– Anglais EESL C2-C3 -2 ^e sec- E (am) 134 530 – Anglais CORE C3– 5^e sec – U (9h à 11h)	10	11 087 404 – HEC – 4 ^e sec. – U (9h à 12h)	12 063 106-Math C1-1^{re} sec- E (am) 063 206-Math C1-2^e sec- E (am) 063 414 – Math C1 CST – 4^e sec. – E (am) 065 504 – Math C1 CST – 5^e sec. – E (am)	13 132 208 – Français lecture – 2 ^e sec. – O (am) 063 306-Math C2-3^e sec- E (am) 065 426 – Math C2 SN – 4^e sec. – U (9h à 12) 065 506 – Math C2 SN – 5^e sec. – E (am)
	16 055 410 – ST (volet théorique) – 4 ^e sec– U (9h à 12h) 057 410 –ATS (volet théorique) – 4 ^e sec– U (9h à 12h) 051 504-Chimie- 5 ^e sec – E (am) 087 103 – HEC – 1 ^e sec. – E (pm) 087 213 – HEC – 2 ^e sec. – E (pm) 087 304 – HEC – 3 ^e sec. – E (pm)	17 092 504- Monde contemporain- 5 ^e sec- E (am) 055 104 – ST – 1 ^e sec. – E (pm) 055 204 – ST – 2 ^e sec. – E (pm) 055 306 et 057 306 – ST/ATS – 3 ^e sec. – E (pm)	18 063 106-Math C2-1^{re} sec- E (am) 063 206-Math C2-2^e sec- E (am) 063 420 – Math C2 CST – 4^e sec. – U (9h à 12) 065 504 – Math C2 CST – 5^e sec. – E (am)	19 058 402- SE 4 ^e sec – E (am) 058 404- STE 4 ^e sec – E (am) 053 504-Physique- 5 ^e sec – E (am)	20/23 Reprise d'épreuves dans les écoles

ÉPREUVES À DURÉE OUVERTE				
Secondaire	134 510	U	12 mai au 6 juin	Anglais 5 ^e sec, CORE C1 : Interaction orale

Remise de cahiers de préparation			
132 520	U	24 avril	Français écriture – 5 ^e sec
132 208	O	1 ^{er} au 13 mai	Français écriture 2 ^e sec. Activités préparatoires
136 540 et 136 550	U	26 au 28 mai	Anglais EESL – 5 ^e sec.

Règles de cheminement scolaire et décisions de passages associées

Le régime pédagogique, par son article 30.1, prescrit que la **section 5 du bulletin national** communique les décisions prises au regard du cheminement scolaire de l'élève. **En 2^e secondaire, la décision de cheminement scolaire est prise en tenant compte des règles établies par la commission scolaire.**

L'élève de 2^e secondaire poursuivra ses apprentissages au 2^e cycle du secondaire s'il répond aux exigences établies par la commission scolaire suivantes :

- obtenir, au terme de son année, au moins 22 unités dont obligatoirement les unités afférentes dans deux des trois disciplines suivantes : français, anglais, mathématique.
- le seuil de réussite est fixé à 60 % pour l'obtention des unités dans chaque matière.
- L'élève qui n'obtient pas 22 unités (dont les unités afférentes dans deux des trois disciplines : français, anglais, mathématique) peut :
 - a) prolonger d'un an son parcours au 1er cycle;
 - b) s'inscrire à des cours d'été pour répondre aux exigences des règles de passage;
 - c) poursuivre ses apprentissages au 2^e cycle du secondaire s'il s'avère que des mesures d'appui appropriées peuvent lui être offertes;
 - d) être admis aux programmes du parcours de formation axée sur l'emploi s'il respecte les conditions particulières d'admission propres à ce programme, telles que décrites aux articles 23.3, 23.4 et 23.5 du régime pédagogique.

Ci-dessous, les libellés rattachés aux **décisions de cheminement scolaire** qui seront en vigueur en 2012-2013 à la Commission scolaire Des Découvreurs au secondaire :

- Réussite de l'année – Promotion à la classe supérieure;
- Non réussite de l'année – Passage à la classe supérieure;
- Reprise de l'année;
- Réussite de la formation pratique en *Formation préparatoire au travail 2 (FPT2)* – Promotion à la classe supérieure;
- Poursuite des apprentissages selon les modalités prévues au plan d'intervention;
- Non-réussite du 1er cycle du secondaire- Passage au 2e cycle du secondaire en FMSS (Formation à un métier semi-spécialisé)
- Non-réussite du 1er cycle du secondaire- Passage au 2e cycle du secondaire en FPT (Formation préparatoire au travail)

Les décisions de cheminement scolaire ne font pas état des décisions relatives au classement, celles-ci étant sous la responsabilité de l'école qui accueille l'élève. Le terme classement.

Quelques définitions :

Année : correspond à l'année d'appartenance et non à l'année d'apprentissage.

Promotion : poursuite à la classe supérieure avec réussite.

Passage : poursuite à la classe supérieure sans la promotion. Le terme passage ne réfère pas à la réussite mais plutôt à la transition qu'effectue un élève d'une année à l'autre.

Classement : consiste à identifier le meilleur service à offrir à l'élève en fonction de ses besoins et capacités

Discipline : Français		Enseignant :			
Code matière :		Nombre de périodes par cycle :			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Lire (40 %)					<ul style="list-style-type: none"> Épreuve école Épreuve Commission scolaire Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
Maîtrise des connaissances - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Mobilisation des connaissances - Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes - Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes - Réaction fondée à un ou plusieurs textes - Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes	✓	✓	✓	
Écrire (40 %)					<ul style="list-style-type: none"> Les romans lus permettront d'évaluer la lecture par différentes tâches Plusieurs types de textes seront analysés et permettront d'évaluer l'ensemble des critères de la compétence À l'étape 3, une épreuve obligatoire de la Commission scolaire est prévue et aura une valeur d'au moins 30 % de l'étape
Maîtrise des connaissances - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Mobilisation des connaissances - Adaptation à la situation de communication - Cohérence du texte - Utilisation d'un vocabulaire approprié - Construction des phrases et ponctuation appropriées - Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale	✓	✓	✓	
Communiquer (20 %)					<ul style="list-style-type: none"> L'écriture de différents types de textes permettra d'évaluer l'ensemble des critères d'évaluation À l'étape 3, une épreuve obligatoire du MELS est prévue et aura une valeur de 20 % du résultat final de la compétence
Maîtrise des connaissances - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Mobilisation des connaissances - Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale - Réaction fondée à une production orale - Jugement critique et fondé sur une production orale - Adaptation à la situation de communication - Cohérence des propos - Utilisation d'éléments verbaux appropriés	✓		✓	

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours ou en fin d'étape : communications écrites, situations de compréhension de lecture, analyse de différents textes sur un thème donné, communications orales, discussions à la suite de l'écoute d'un reportage, dictées, tests de connaissances, etc.

Français

	Exemples de connaissances pouvant être évaluées de manière décontextualisée (activités de connaissances)	Exemples d'évaluations contextualisées (situations de compétence)	Planification des principaux apprentissages		
			Étape 1	Étape 2	Étape 3
Lire	<ul style="list-style-type: none"> Type de narrateurs; Structure d'un genre de texte; Caractéristiques d'un genre de texte; Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Comparer des extraits d'auteurs différents; Analyser un texte littéraire; Répondre à des questions portant sur un texte; Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer les genres travaillés, les connaissances relatives aux genres ainsi que les principales ressources de la langue qui feront l'objet d'un enseignement systématique. 	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer les genres travaillés, les connaissances relatives aux genres ainsi que les principales ressources de la langue qui feront l'objet d'un enseignement systématique. 	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer les genres travaillés, les connaissances relatives aux genres ainsi que les principales ressources de la langue qui feront l'objet d'un enseignement systématique.
Écrire	<ul style="list-style-type: none"> Orthographe d'usage; Orthographe grammaticale; Conjugaison; Ponctuation; Groupes de mots; Syntaxe de la phrase; Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Écriture d'un résumé; Écriture de séquences (narratives, descriptives, dialogales, etc.); Écriture de textes de différents genres; Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer les genres travaillés, les connaissances relatives aux genres ainsi que les principales ressources de la langue qui feront l'objet d'un enseignement systématique. 	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer les genres travaillés, les connaissances relatives aux genres ainsi que les principales ressources de la langue qui feront l'objet d'un enseignement systématique. 	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer les genres travaillés, les connaissances relatives aux genres ainsi que les principales ressources de la langue qui feront l'objet d'un enseignement systématique.
Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> Registres de langues Paramètres d'une communication orale Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Prendre part à une discussion; Participer à une table ronde; Prendre la parole individuellement; Écouter un reportage; Réaliser une entrevue; Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer les genres travaillés, les connaissances relatives aux genres ainsi que les principales ressources de la langue qui feront l'objet d'un enseignement systématique. 	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer les genres travaillés, les connaissances relatives aux genres ainsi que les principales ressources de la langue qui feront l'objet d'un enseignement systématique. 	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer les genres travaillés, les connaissances relatives aux genres ainsi que les principales ressources de la langue qui feront l'objet d'un enseignement systématique.

Discipline : Mathématique		Enseignant :			
Code matière :		Nombre de périodes par cycle :			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Résoudre une situation-problème (30 %)					<ul style="list-style-type: none"> Épreuve école Épreuve Commission scolaire Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
La maîtrise des connaissances est prise en compte dans la compétence Utiliser un raisonnement mathématique	<ul style="list-style-type: none"> Compréhension de la situation-problème Mobilisation des savoir requis Élaboration d'une solution appropriée 		✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Les épreuves en cours d'année seront des épreuves écoles; À l'étape 2, une épreuve obligatoire école est prévue lors de la session d'examen de décembre et aura une valeur de 20% de l'étape; À l'étape 3, une épreuve obligatoire école est prévue lors d'un gel d'horaire; À la fin de l'étape 3, une épreuve obligatoire de la Commission scolaire est prévue et aura une valeur d'au moins 30 % de l'étape.
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)					<ul style="list-style-type: none"> Les épreuves en cours d'année seront des épreuves écoles. À l'image des épreuves de la Commission scolaire ou du MELS, les situations d'évaluation contiendront une partie qui vérifie l'acquisition, la compréhension et l'application des connaissances et une autre partie pour évaluer l'utilisation des connaissances (situations de compétence); À l'étape 2, une épreuve obligatoire école est prévue lors d'un gel d'horaire en décembre et aura une valeur de 30 % de l'étape; À l'étape 3, une épreuve obligatoire de la Commission scolaire est prévue et aura une valeur d'au moins 30 % de l'étape.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> Formulation d'une conjecture Utilisation des concepts et processus appropriés Mise en œuvre d'un raisonnement adapté à la situation Structuration des étapes d'une démarche Justification des étapes d'une démarche 	✓	✓	✓	

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours ou en fin d'étape : situations-problèmes, situations d'application, questionnaire sur la maîtrise de la connaissance, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

Mathématique

	Activités d'acquisition, de compréhension ou d'application des connaissances (exemples)	Situations de compétence (caractéristiques)	Planification des principaux apprentissages		
			Étape 1	Étape 2	Étape 3
Résoudre une situation-problème	La maîtrise des connaissances est prise en compte dans la compétence <i>Utiliser un raisonnement mathématique</i>	Situation-problème dont l'objectif est de faire appel à un ensemble de stratégies pour traiter un nombre de contraintes et de données importantes, impliquant que la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente.		Calcul algébrique Proportions Pourcentages Plan cartésien	Calcul algébrique Proportions Pourcentages Plan cartésien Géométrie Probabilité
Utiliser un raisonnement mathématique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, expliquer, décrire ou illustrer un concept ou un processus • Traduire une situation par un modèle • Identifier une combinaison de concepts et de processus • Appliquer une combinaison de concepts et de processus • Expliquer ou justifier une combinaison de concepts et de processus 	Situations d'application dont l'objectif est de faire ressortir le raisonnement de l'élève : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Justifier, prouver, convaincre ➤ Critiquer, se positionner ➤ Comparer, déduire, calculer ➤ Généraliser ➤ ... 	Calcul algébrique Proportions	Pourcentages Plan cartésien	Calcul algébrique Proportions Pourcentages Plan cartésien Géométrie Probabilité
Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> • Tracer un diagramme à partir de consigne • Repérer des coordonnées dans un graphique; • ... 	Situations de communication : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Interpréter un message mathématique; ➤ Produire un message mathématique. 	Calcul algébrique Proportions	Calcul algébrique Proportions Pourcentages Plan cartésien	Calcul algébrique Proportions Pourcentages Plan cartésien Géométrie Probabilité

Discipline : Anglais (Core)		Enseignant :			
Code matière :		Nombre de périodes par cycle :			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Communiquer oralement (40 %)		✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • La production et l'écoute de communications selon différents contextes permettront d'évaluer l'ensemble des critères • À l'étape 3, une épreuve obligatoire de la Commission scolaire est prévue et aura une valeur d'au moins 30 % du résultat final de la compétence
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Participation aux interactions orales - Contenu du message - Articulation du message				
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)			✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs types de textes seront lus (ou vus) et permettront d'évaluer l'ensemble des critères de la compétence • À l'étape 3, une épreuve obligatoire de la Commission scolaire est prévue et aura une valeur d'au moins 30 % du résultat final de la compétence
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Signes manifestes de la compréhension des textes au moyen de la démarche de réponse - Utilisation des connaissances tirées des textes				
Écrire des textes (30 %)			✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • L'écriture de différents types de textes permettra d'évaluer l'ensemble des critères d'évaluation; • À l'étape 3, une épreuve obligatoire de la Commission scolaire est prévue et aura une valeur d'au moins 30 % du résultat final de la compétence
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Participation aux démarches d'écriture et de production - Contenu du message - Formulation du message				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : discussions à la suite de l'écoute d'un texte média, communications orales ou écrites, situations de lecture, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

Anglais (Core)

	Exemples d'évaluation décontextualisées (Activités de connaissances)	Exemples d'évaluations contextualisées (Situations de compétence)	Planification des principaux apprentissages		
			Étape 1	Étape 2	Étape 3
Communiquer oralement	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma de communication (IRME) • Langue fonctionnelle • Vocabulaire • Intonation • Prononciation • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes interactions ou échanges en classe • Discussions • Situations de communication interactives (Exposés, Présentations, Débat) • Production ou présentation de textes médiatiques • Etc. 			
Comprendre des textes lus et entendus	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des types de textes (courantes, littéraires et médiatiques) • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger le dénouement d'un texte • Réécriture d'un texte en changeant le point de vue du narrateur • Comptes rendus de lecture • Comparer ou critiquer des textes • Projet de recherche • Etc. 			
Écrire des textes	<ul style="list-style-type: none"> • Structure et caractéristiques des types de textes (courantes, littéraires et médiatiques) • Langue fonctionnelle • Vocabulaire • Grammaire • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Production de textes courants (<i>lettre, article de journal, etc.</i>) • Production de textes littéraires (<i>poème, nouvelle littéraire, etc.</i>) • Production de textes médiatiques (<i>affiche publicitaire, site WEB, etc.</i>) • Etc. 			

Discipline : Anglais (ESL)		Enseignant :			
Code matière :		Nombre de périodes par cycle :			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Communiquer oralement (40 %)		✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • La production et l'écoute de communications selon différents contextes permettront d'évaluer l'ensemble des critères • À l'étape 3, une épreuve obligatoire de la Commission scolaire est prévue et aura une valeur d'au moins 30 % du résultat final de la compétence
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Participation aux interactions orales - Contenu du message - Articulation du message				
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)			✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs types de textes seront lus (ou vus) et permettront d'évaluer l'ensemble des critères de la compétence • À l'étape 3, une épreuve obligatoire de la Commission scolaire est prévue et aura une valeur d'au moins 30 % du résultat final de la compétence
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Signes manifestes de la compréhension des textes au moyen de la démarche de réponse - Utilisation des connaissances tirées des textes				
Écrire des textes (30 %)			✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • L'écriture de différents types de textes permettra d'évaluer l'ensemble des critères d'évaluation; • À l'étape 3, une épreuve obligatoire de la Commission scolaire est prévue et aura une valeur d'au moins 30 % du résultat final de la compétence
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Participation aux démarches d'écriture et de production - Contenu du message - Formulation du message				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : discussions à la suite de l'écoute d'un texte média, communications orales ou écrites, situations de lecture, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

Anglais (EESL)

	Exemples d'évaluation décontextualisées (Activités de connaissances)	Exemples d'évaluations contextualisées (Situations de compétence)	Planification des principaux apprentissages		
			Étape 1	Étape 2	Étape 3
Communiquer oralement	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma de communication (IRME) • Langue fonctionnelle • Vocabulaire • Intonation • Prononciation • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes interactions ou échanges en classe • Discussions • Exposés oraux • Présentations • Débat • Production ou présentation de textes médiatiques • Etc. 			
Comprendre des textes lus et entendus	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des types de textes (courantes, littéraires et médiatiques) • Démarche de réponse • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger le dénouement d'un texte • Réécriture d'un texte en changeant le point de vue du narrateur • Comptes rendus de lecture • Comparer ou critiquer des textes • Projet de recherche • Etc. 			
Écrire des textes	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche d'écriture, et démarche de production • Structure et caractéristiques des types de textes (courantes, littéraires et médiatiques) • Langue fonctionnelle • Vocabulaire • Grammaire • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Production de textes courants (<i>lettre, article de journal, etc.</i>) • Production de textes littéraires (<i>poème, nouvelle littéraire, etc.</i>) • Production de textes médiatiques (<i>affiche publicitaire, site WEB, etc.</i>) • Etc. 			

Discipline : Science et technologie		Enseignant :			
Code matière :		Nombre de périodes par cycle :			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Volet pratique (40 %)					<ul style="list-style-type: none"> • Des situations en lien avec la démarche expérimentale ou de conception seront sélectionnées tout au long de l'année; • Une situation d'évaluation à la mi-année est prévue
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation adéquate de la situation - Élaboration d'une démarche pertinente - Mise en œuvre adéquate de la démarche - Élaboration d'explications, de solutions ou de conclusions pertinentes 	✓	✓	✓	
Volet théorique (60 %)					<ul style="list-style-type: none"> • Les épreuves en cours d'année seront des épreuves écoles. À l'image des épreuves de la Commission scolaire ou du MELS, les situations d'évaluation contiendront une partie qui vérifie l'acquisition, la compréhension et l'application des connaissances; • Une situation d'évaluation à la mi-année est prévue • À l'étape 3, une épreuve obligatoire de la Commission scolaire est prévue et aura une valeur de 50 % de l'étape.
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Interprétation appropriée de la problématique - Utilisation pertinente des connaissances scientifiques et technologiques - Production adéquate d'explications ou de solutions 	✓	✓	✓	

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : expérimentations, construction de prototypes, analyse d'objets techniques, recommandations suite à un enjeu, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

Science et technologie

		Planification des principaux apprentissages			
	Activités d'acquisition, de compréhension ou d'application des connaissances (exemples)	Situations de compétence (caractéristiques)	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Volet pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le matériel de manipulation • Décrire une technique • Mettre en pratique une technique dans un laboratoire dirigé. • Associer les vraies mesures aux cotes d'un dessin • Suivre une gamme de fabrication pour fabriquer un objet • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Démarche expérimentale ➤ Conception d'un prototype ➤ Faire des schémas d'un prototype réalisé ➤ Dessiner ce qu'il voit au microscope dans le cadre d'une démarche d'expérimentation ➤ Etc. 	<p>Les transformations de la matière</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Changements physiques et chimiques <p>Maintien de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Système vivant ➤ Cellule <p>La Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Croûte terrestre ➤ Manifestation naturelle de l'énergie <p>Les systèmes technologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Système ➤ Gamme de fabrication 	<p>L'organisation de la matière</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Éléments ➤ Tableau périodique ➤ Modèle atomique ➤ Molécules <p>L'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Gravitation universelle ➤ Système solaire <p>Les forces et les mouvements</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Transformation ➤ Machines simples 	<p>Les transformations de la matière</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conservation de la matière <p>Perpétuation de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Reproduction humaine ➤ Contraception ➤ ITSS ➤ Chromosome et gène <p>Les forces et les mouvements</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mécanisme de transmission et de transformation <p>Retour sur l'ensemble de la matière du cycle</p>
Volet théorique	<ul style="list-style-type: none"> • Questions à réponses courtes • Questions à choix de réponses • Questions d'association • Recherche sur un sujet • Exercices et devoirs • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser des objets techniques ➤ Décrire le fonctionnement d'un objet ➤ Interpréter des dessins techniques, des tableaux, des graphiques, etc. ➤ Débattre sur des enjeux ou des études de cas ➤ Identifier les liaisons présentes dans un objet technologique ➤ Répondre à des questions nécessitant des explications et des justifications ➤ Etc. 			

Discipline : Histoire et éducation à la citoyenneté		Enseignant :			
Code matière :		Nombre de périodes par cycle :			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)					<ul style="list-style-type: none"> • Les épreuves en cours d'année seront des épreuves école et porteront sur l'ensemble des critères. • Plusieurs tâches de durée moyenne seront utilisées aux fins d'évaluation. • À l'étape 3, une épreuve obligatoire commission scolaire est prévue et aura une valeur d'au moins 30 % de l'étape.
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances	✓	✓	✓	
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation appropriée des connaissances - Rigueur du raisonnement 				

Histoire et éducation à la citoyenneté					
	Activités de maîtrise des connaissances (exemples)	Situations de compétence (caractéristiques)	Planification des principaux apprentissages		
			Étape 1	Étape 2	Étape 3
Histoire et éducation à la citoyenneté	<i>Tâches non contextualisées</i> <ul style="list-style-type: none"> • Réciter des dates importantes • Identifier des acteurs • Ordonner sur une ligne du temps • Définir un concept • Reconnaître des événements • Situer sur une carte • Déterminer la position d'acteurs 	<i>Tâches contextualisées</i> <p>Comp. 1 : Interroger une réalité sociale dans une perspective historique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formuler des questions historiennes pertinentes <p>Comp. 2 : Interpréter une réalité sociale à l'aide de la méthode historique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer des facteurs explicatifs • Établir des conséquences • Comparer des réalités • Caractériser <i>une</i> réalité historique <p>Comp. 3 : Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sa pensée 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indiquer les principales techniques travaillées ainsi que les réalités sociales pour lesquelles des apprentissages sont programmés. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indiquer les principales techniques travaillées ainsi que les réalités sociales pour lesquelles des apprentissages sont programmés. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indiquer les principales techniques travaillées ainsi que les réalités sociales pour lesquelles des apprentissages sont programmés.

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours ou en fin d'étape: analyse de documents, réalisation d'opérations intellectuelles (situer, caractériser, comparer, etc.), tests de connaissances, etc.

Discipline : Géographie		Enseignant :			
Code matière :		Nombre de périodes par cycle :			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Géographie (100 %)					<ul style="list-style-type: none"> • Les épreuves en cours d'année seront des épreuves école et porteront sur l'ensemble des critères. • Plusieurs tâches de durée moyenne seront utilisées aux fins d'évaluation. • À l'étape 3, une épreuve école est prévue et aura une valeur d'au moins 30 % de l'étape.
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation appropriée des connaissances - Représentation cohérente d'une organisation territoriale - Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial 	✓	✓	✓	

Géographie					
	Activités de maîtrise des connaissances (exemples)	Situations de compétence (caractéristiques)	Planification des principaux apprentissages		
			Étape 1	Étape 2	Étape 3
Géographie	<i>Tâches non contextualisées</i> <ul style="list-style-type: none"> • Situer sur une carte • Définir un enjeu ou un concept • Déterminer la position d'acteurs • Donner des statistiques • Décrire les différentes étapes d'une technique ou d'une méthode de la géographie 	<i>Tâches contextualisées</i> <p>Comp. 1 : Lire l'organisation d'un territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Caractériser un territoire</i> <p>Comp. 2 : Interpréter un enjeu territorial</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Déterminer des facteurs explicatifs</i> • <i>Établir des conséquences</i> • <i>Comparer des territoires</i> <p>Comp. 3 Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Communiquer sa position sur un enjeu territorial / mondial</i> 	➤ Indiquer les principales techniques travaillées ainsi que les territoires pour lesquelles des apprentissages sont programmés.	➤ Indiquer les principales techniques travaillées ainsi que les territoires pour lesquelles des apprentissages sont programmés.	➤ Indiquer les principales techniques travaillées ainsi que les territoires pour lesquelles des apprentissages sont programmés.

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours ou en fin d'étape: analyse de documents, réalisation d'opérations intellectuelles (situer, caractériser, comparer, etc.), tests de connaissances, etc.

Discipline : Éthique et culture religieuse		Enseignant :			
Code matière :		Nombre de périodes par cycle :			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue (50 %)					
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement éthique d'une situation - Évaluation pertinente des options - Pratique appropriée du dialogue 	✓	✓	✓	•
Comprendre le phénomène religieux et pratiquer le dialogue (50 %)					
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement adéquat des expressions du religieux - Prise en compte appropriée de la diversité - Pratique appropriée du dialogue 		✓	✓	•

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : questionnement étique, situation d'analyse d'un phénomène religieux, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

Éthique et culture religieuse

	Activités d'acquisition, de compréhension ou d'application des connaissances (exemples)	Situations de compétence (caractéristiques)	Planification des principaux apprentissages		
			Étape 1	Étape 2	Étape 3
Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue	<ul style="list-style-type: none"> • Nommer les entraves au dialogue • Nommer le rôle d'un repère • Donner des exemples de repères • Énumérer des effets simples d'une option envisagée • Distinguer des aspects positifs et négatifs d'une option • Énumérer quelques faits se rapportant à une situation éthique • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser un enjeu • Expliquer des tensions ou des conflits de valeurs • Formuler une question éthique liée à une situation donnée • Comparer, à partir de plusieurs critères, deux situations d'ordre éthique • Expliquer les effets possibles se rapportant à une option ou à une action envisagée • ... 	<p>La liberté</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réflexions ➤ Limites ➤ ... 	<p>L'autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La dépendance et l'autonomie ➤ Des individus, des groupes ➤ ... 	<p>L'ordre social</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des groupes, des institutions, des organisations ➤ Formes d'obéissance et de désobéissance à la loi ➤ Transformation des valeurs et des normes
Comprendre le phénomène religieux et pratiquer le dialogue	<ul style="list-style-type: none"> • Représenter ou nommer une expression du religieux • Nommer la tradition religieuse se rattachant à une expression du religieux; • Classer plusieurs expressions du religieux selon leur tradition d'origine • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer la signification et la fonction d'une expression du religieux dans la vie des individus et des groupes • Estimer l'influence de différentes croyances religieuses dans la société • ... 	<p>Le patrimoine religieux québécois</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des fondatrices et fondateurs ➤ Personnages marquants et institutions ➤ Des influences sur les valeurs et les normes ➤ Œuvres du patrimoine ➤ ... 	<p>Éléments fondamentaux des traditions religieuses</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Récits ➤ Rites ➤ Règles ➤ ... 	<p>Représentation du divin et des êtres mythiques et surnaturels</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Noms, attributs, et symboles du divin ➤ Êtres mythiques, êtres surnaturels ➤ ...

Discipline : Arts plastiques		Enseignant :			
Code matière :		Nombre de périodes par cycle :			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin			NATURE DES ÉVALUATIONS
		Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.			
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Créer des images personnelles et médiatiques (70 %)					<ul style="list-style-type: none"> Épreuve école Épreuve Commission scolaire Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage plastique Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux gestes, aux matériaux et aux outils Cohérence de l'organisation des éléments Authenticité de la production 		✓	✓	•
Apprécier des images (30 %)					•
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence de l'appréciation 	✓	✓	✓	

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, réalisation d'une gamme de couleurs, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

Arts plastiques

	Activités d'acquisition, de compréhension ou d'application des connaissances (exemples)	Situations de compétence (caractéristiques)	Planification des principaux apprentissages		
			Étape 1	Étape 2	Étape 3
Créer des images personnelles et médiatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Nommer les couleurs du cercle chromatique • Reproduire une gamme de couleurs • Identifier le message présent dans une œuvre médiatique • Identifier le langage plastique • Nommer les gestes transformateurs • Etc. 	Créer des images <ul style="list-style-type: none"> ➤ Personnelles ➤ Médiatiques 			
Apprécier des images	<ul style="list-style-type: none"> • Associer des artistes à des courants artistiques • Nommer des œuvres produits par un artiste • Associer une œuvre à un moment de la vie d'un artiste • Décrire une œuvre • Comparer deux artistes • Comparer deux œuvres • Faire une ligne du temps • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comparer deux œuvres ➤ Comparer deux artistes ➤ Etc. 			

Discipline : Musique		Enseignant :			
Code matière :		Nombre de périodes par cycle :			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin			NATURE DES ÉVALUATIONS
		Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.			
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Créer et interpréter des œuvres musicales (70 %)					<ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage musical - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux éléments de techniques - Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production - Respect des caractéristiques de l'œuvre 	✓	✓	✓	•
Apprécier des œuvres musicales (30 %)					<ul style="list-style-type: none"> •
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'appréciation 	✓		✓	•

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape: création d'œuvres personnelles, interprétations, analyse d'une œuvre d'un auteur, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

Musique

	Activités d'acquisition, de compréhension ou d'application des connaissances (exemples)	Situations de compétence (caractéristiques)	Planification des principaux apprentissages		
			Étape 1	Étape 2	Étape 3
Créer et interpréter des œuvres musicales	<ul style="list-style-type: none"> • Dictée rythmique et mélodique • Exercice de lecture musicale • Langage musical • Activité de reconnaissance d'instruments • Activités faisant appel à la mémoire auditive • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Composition d'œuvres musicales • Interprétation diversifiée d'une même œuvre • Concert • ... 			
Apprécier des œuvres musicales	<ul style="list-style-type: none"> • Classer des voix • Catégoriser des styles musicaux • Associer des artistes à des courants musicaux • Nommer des œuvres produits par un artiste • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire une œuvre • Comparer deux œuvres, des interprétations d'une même œuvre • Rendre compte de la littérature musicale • ... 			

Discipline : Éducation physique et à la santé		Enseignant :							
Code matière :		Nombre de périodes par cycle :							
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint) 				
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)					
Éducation physique et à la santé (100 %)									
<table border="1"> <tr> <td>Maîtrise des connaissances</td> <td>Mobilisation des connaissances</td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif </td> </tr> </table>		Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif 	✓	✓	✓	•
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances								
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif 								

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape: observations, réalisations diverses, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

Éducation physique et à la santé			
	Activités d'acquisition, de compréhension ou d'application des connaissances (exemples)	Situations de compétence (caractéristiques)	Planification des principaux apprentissages (étapes 1, 2 et 3) La planification peut varier selon la disponibilité des plateaux.
Éducation physique et à la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Description de techniques • Exécuter un enchaînement • Décrire les règlements d'un sport • Etc. 	Situations d'interaction <ul style="list-style-type: none"> • Badminton • Volley-ball • Etc. Situations d'action <ul style="list-style-type: none"> • Natation • Routines • Conditionnement physique • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cross-country ➤ Routine d'accro gym ➤ Poutre ➤ Barres asymétriques ➤ Cheval sautoir ➤ Conditionnement physique ➤ Natation ➤ Sauvetage ➤ Badminton ➤ Volley-ball ➤ Basket-ball